

Le Canada croit que cette Conférence influera grandement sur le climat de la coopération internationale dans les années 80, déterminant dans une large mesure si la communauté des nations pourra continuer d'œuvrer dans l'harmonie, ou si elle éclatera dans la hargne et l'intolérance. Le Canada ne ménagera aucun effort pour que la rencontre soit constructive. Nous envisageons avec une attitude positive la session extraordinaire de l'ONU sur le développement et l'élaboration d'une stratégie internationale du développement nouvelle et efficace.

L'évolution favorable des relations économiques internationales repose peut-être tout autant sur la façon dont nous décidons d'aborder les problèmes que sur les problèmes eux-mêmes. Nous sommes préoccupés par la rigidité qu'entraîne à certains égards le système des groupes, qui peut masquer les secteurs où la souplesse est possible : inciter à l'affrontement. Pour cette conférence, je propose donc deux nouveaux groupes. Réunissons tous nos problèmes dans le premier groupe. Dans le second, rassemblons tous les membres de la CNUCED, unis dans l'affrontement avec le premier groupe. En outre, soyons réalistes quant à la complexité et à l'urgence des problèmes que nous affrontons. Ils ne pourront être résolus facilement. Les nations et les peuples sont impatients et nous ne pouvons relâcher notre effort, mais celui-ci doit être marqué au coin de la détermination et de la continuité. Le Canada croit que le progrès économique est le plus souvent réalisé par un cheminement fait d'adaptations : d'accommodements. Notre travail sera plus efficace s'il favorise un changement graduel et évolutif.

Le Canada s'est engagé à renforcer et améliorer la capacité de tous les pays à participer efficacement à l'économie internationale. Notre budget d'aide au développement qui représente plus d'un milliard de dollars par année, est consacré principalement aux nations plus défavorisées et l'aide accordée aux pays les moins développés est faite uniquement de subventions. Nous nous employons actuellement à améliorer la qualité et l'efficacité de notre programme et à maintenir son fort taux de libéralité.

En matière de commerce, nous continuerons, au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et d'autres instances, à résister au protectionnisme, à favoriser l'instauration d'un traitement différencié adapté aux besoins commerciaux de certains groupes de pays, et à participer à l'élaboration d'un code de mesures de sauvegarde qui clarifiera leur application et réduira ainsi l'incertitude à cet égard, tout en tenant compte des intérêts des pays en développement. Nous étudions actuellement les moyens d'améliorer notre régime de préférences tarifaires pour les pays en développement.

Nous nous sommes efforcés de multiplier et de perfectionner les techniques de coopération économique bilatérale avec les pays en développement. Le Canada a récemment signé un accord de coopération commerciale et économique avec les membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). L'agrément que vient de recevoir la création au Canada d'un Bureau de promotion des échanges chargé d'aider tous les pays moins développés à trouver des débouchés canadiens pour leurs produits constitue un autre exemple de nos efforts dans ce domaine.